

Rentrée 2021-2022

NOUVELLES MESURES SANITAIRES À COMPTER DU 24 AOÛT 2021

Port du masque

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE STABLE	SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN DÉTÉRIORATION
Bas-Saint-Laurent (01), Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), Capitale-Nationale (03), Abitibi-Témiscamingue (08), Côte-Nord (9), Nord-du-Québec (10), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) et Chaudière-Appalaches (12)	Mauricie (04), Estrie (05), Montréal (06), Outaouais (07), Laval (13), Lanaudière (14), Laurentides (15), Montérégie (16) et Centre-du-Québec (17)
Port du masque d'intervention dans les aires communes (cafétérias, salles de spectacle, auditoriums), lors des déplacements intérieurs et dans le transport scolaire, sauf pour les élèves du préscolaire	
Pas de masque en classe	Masque en classe à partir de la 1 ^{re} année
Formation générale des adultes et formation professionnelle : port du masque en tout temps à l'intérieur, même en classe, dans toutes les régions	

Critères de surveillance : incidence des cas, cas actifs, capacité hospitalière, taux de positivité, taux de vaccination

Gestion des cas et activités parascolaires

		SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE STABLE	SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE EN DÉTÉRIORATION
		Bas-Saint-Laurent (01), Saguenay-Lac-Saint-Jean (02), Capitale-Nationale (03), Abitibi-Témiscamingue (08), Côte-Nord (09), Nord-du-Québec (10), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) et Chaudière-Appalaches (12)	Mauricie (04), Estrie (05), Montréal (06), Outaouais (07), Laval (13), Lanaudière (14), Laurentides (15), Montérégie (16) et Centre-du-Québec (17)
PRIMAIRE	CAS	<ul style="list-style-type: none"> On isole le cas pendant 10 jours On le teste 	
	CONTACTS SCOLAIRES y compris le milieu de garde	<ul style="list-style-type: none"> Isolement modifié, soit activités scolaires permises avec masque pendant 10 jours; toutefois, aucune autre activité permise (parascolaire, fréquentation de lieux publics, par ex. parcs) Surveillance des symptômes 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'isolement; activités scolaires et parascolaires permises Surveillance des symptômes
SECONDAIRE	CAS	<ul style="list-style-type: none"> On isole le cas pendant 10 jours On le teste 	
	CONTACTS SCOLAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Si adéquatement protégés¹, pas d'isolement Si non adéquatement protégés, isolement modifié, soit activités scolaires permises avec masque pendant 10 jours; aucune autre activité permise (parascolaire, fréquentation de lieux publics, par ex. parcs) Surveillance des symptômes 	<ul style="list-style-type: none"> Si adéquatement protégés, pas d'isolement Si non adéquatement protégés, pas d'isolement; activités scolaires et parascolaires permises si non soumises au passeport vaccinal² Surveillance des symptômes

¹ Adéquatement protégé = deux doses de vaccin ou maladie + une dose de vaccin

² Le passeport vaccinal est destiné aux 13 ans et plus

Tests rapides

Déploiement prochain de tests rapides et par gargarisme pour favoriser le dépistage des cas et éviter des éclosons.